

Notice d'information

Assurance responsabilité civile et Individuelle accident

L'assurance responsabilité civile professionnelle garantit les dommages matériels, immatériels ou corporels causés à des tiers du fait d'erreurs, de fautes ou de négligences causées dans le cadre de la réalisation de l'objet social et des activités de l'association.

En conséquence, pour répondre aux besoins de cette garantie, la Compagnie ARTEFAKT a souscrit un contrat d'assurance en responsabilité civile "Allianz Responsabilité Civile Activités de Services".

Notre contrat, ne prévoit pas d'assurance individuelle accident.

De ce fait, les salariés, bénévoles, adhérents, participants aux activités et ateliers de l'association, sont invités à souscrire une assurance "individuelle accident" car la responsabilité de l'association n'est pas toujours engagée.

Le recours à ce type d'assurance est particulièrement recommandé dans toutes les hypothèses où l'assurance de l'association risque de ne pas jouer parce qu'elle n'est pas reconnue comme responsable.

Attention : des assurances individuelles accidents "généralistes" excluent certaines activités à risques. Il faut donc contracter une assurance individuelle accident propre à l'activité pratiquée.

Je soussigné(e) : NOM : PRENOM :

Reconnais avoir pris connaissance de la notice d'information "Assurances"

Signature :

Compagnie Artefakt

36 rue André et Yvonne Meynier 35000 Rennes
<http://www.cie-artefakt.com> - information@cie-artefakt.com
Tel : 06.09.35.01.11
SIRET : 479 345 357 00020 - Association loi 1901.

Autorisation

Utilisation de photos, de vidéos et d'enregistrements

Dans le cadre de la réalisation de l'objet social et des activités de l'association, la Compagnie ARTEFAKT, pour différentes publications (restitutions, presse, plaquettes, internet,...), utilise parfois des photos, des vidéos, ou des enregistrements sonores.

La loi nous fait obligation d'avoir une autorisation écrite pour le respect du droit à l'image et à la parole.

L'article 9 du code civil précise :

>> Chacun a droit au respect de sa vie privée [...] Toute personne peut interdire la reproduction de ses traits [...] C'est celui qui reproduit l'image d'apporter la preuve de l'autorisation>>

Le droit à l'image, mais aussi de façon plus générale, le respect de la personne, est d'application stricte. En conséquence, aucune photo, vidéo, aucun enregistrement sonore reconnaissable ne pourra être publié sans une autorisation écrite (parents, tuteurs ou tuteurs pour les mineurs).

Aussi nous vous demandons de bien vouloir compléter le cadre ci-dessous, afin de connaître votre position.

Je soussigné(e) Madame, Monsieur (2)	
.....	
Nom et prénom de l'enfant (si mineur) :	
<u>Conformément à l'article 226-1 du code pénal : (3)</u>	
<input type="checkbox"/>	Donne mon autorisation pleine et entière à la compagnie Artefakt pour l'utilisation d'images (photos, vidéo) et d'enregistrements sonores, produits lors de la réalisation de l'objet social et des activités de l'association.
<input type="checkbox"/>	Refuse l'utilisation d'images (photos, vidéo) et d'enregistrements sonores, produits lors de la réalisation de l'objet social et des activités de l'association.
Fait à :	
Date :	
Signature :	

(2) Rayez la mention inutile
(3) Cochez la case utile

Autorisation parentale (pour les mineurs)

Je soussigné(e) représentant (e) légal (e) de l'enfant en qualité de (père, mère, tuteur (trice) (4)

Nom : Prénom :

Demeurant.....

Téléphone : Domicile..... Portable..... Professionnel

N° de Sécurité Sociale : / _ / _ / _ / _ / _ / _ / _ / _ /

Autorise mon enfant :

Nom : Prénom :

A participer à l'activité :

(indiquez, le lieu où elle s'exercera, la durée de l'activité, les horaires, les modalités de transport)

A rentrer seul après son activité : OUI NON (5)

Autorise la Compagnie Artefakt à transporter mon enfant pour les besoins de l'activité, j'ai connaissance qu'il pourra être transporté par les salariés, les bénévoles, ainsi que par d'autres familles.

Autorise, en cas d'urgence, la prise en charge médicale pour tout incident (accident, maladie...) survenant pendant la durée de l'activité de mon enfant.

Ecrire en toutes lettres la mention << Lu et approuvé pour autorisation parentale >>

Fait à : Date :/...../..... Signature :

(4) Rayez la mention inutile
(5) Cochez la case utile